

Octobre 2026

Rivière.
du-Loup

TOUTE
LA VILLE
EN PARLE!



Mot du maire

Récemment, vous avez pu exprimer vos opinions et vos choix politiques lors des élections générales québécoises. C'est là une des façons de vous faire entendre, de faire une différence quant aux décisions qui influencent votre vie, celle des membres de votre famille et le destin de toute votre communauté.

Dans une démocratie comme la nôtre, il est important de prendre conscience que la parole de chacun d'entre nous a une véritable valeur. Il vous faut saisir les occasions qui se présentent pour exprimer vos idées, remettre en question, critiquer de façon constructive ou faire des suggestions.

Dans les prochains mois, la Ville vous donnera l'occasion de vous exprimer sur de nombreux sujets importants : services municipaux, matières résiduelles, développement du centre et de l'ouest de la ville et agrandissement projeté du lieu d'enfouissement technique.

Que ce soit lors de soirées d'information, sous la forme de consultations publiques ou par sondage, nous aurons besoin de vos idées pour façonner la ville à l'image des gens qui l'habitent. Votre participation sera fort appréciée.

C'est à suivre, dans une démocratie près de chez vous!

M. Bastille

Mario Bastille



Bac noir
**Changements
à venir dans
les collectes**
PAGES 2 ET 3



Travaux
**Nouvel
outil pour
les permis**
PAGE 5



Environnement
**Éloge de
la paresse
automnale**
PAGE 6





Le lieu d'enfouissement technique (LET) reçoit chaque année de 45 000 à 49 000 tonnes de matières à enfouir. Un volume astronomique, d'autant plus déplorable qu'entre 60 à 70 % des matières reçues ne sont tout simplement pas des déchets à ensevelir.

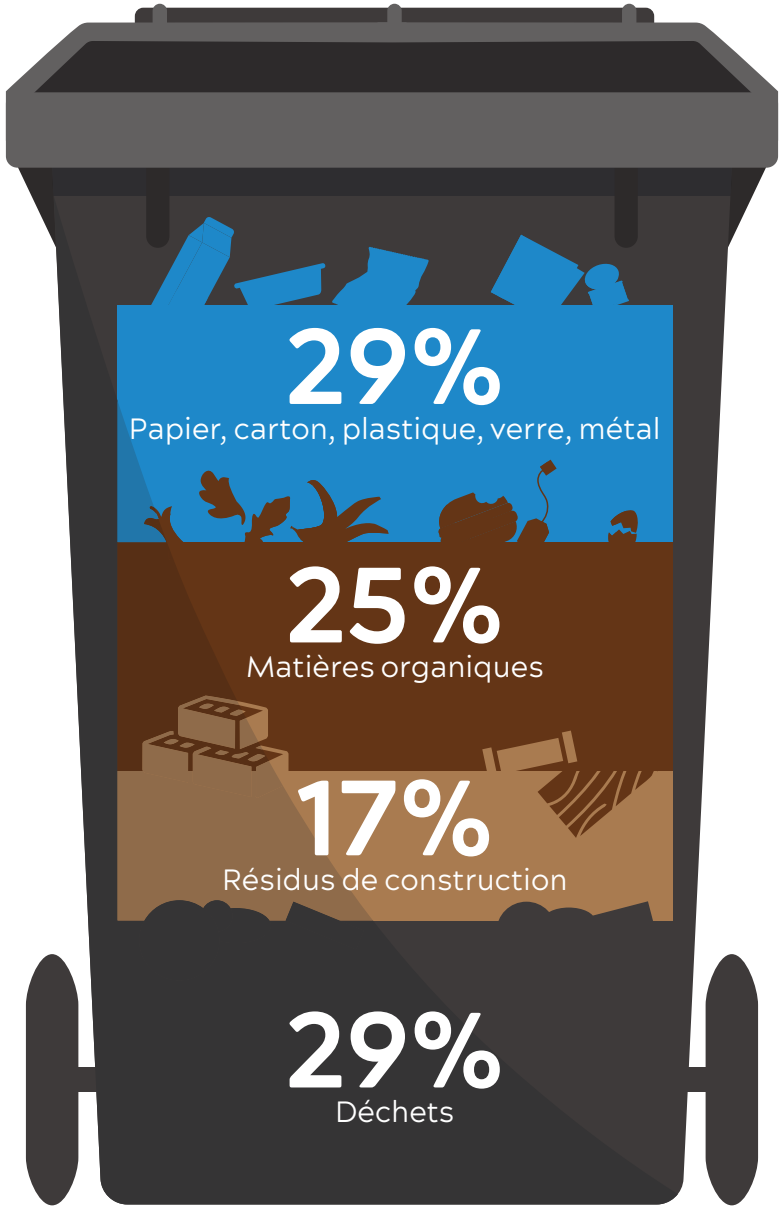
Chaque jour, les camions de vidange déversent toujours plus de contenants consignés, restes de table, pneus, boîtes de carton, morceaux de bois et autres matières qui auraient dû être mieux triés à la source par les citoyens, entreprises, industries, commerces et institutions (ICI). Des matières qui auraient dû être envoyées au recyclage, au bac brun, au centre de tri ou à un point de dépôt, où une nouvelle vie les attendait.

Ce mauvais tri et la surconsommation coûtent très cher à l'ensemble des 103 000 citoyens de Rivière-du-Loup et des MRC desservies par le LET. Ils jettent littéralement leur argent à la poubelle, en remplissant le site à vitesse grand V!

Outre les frais liés à la gestion et à l'opération quotidienne du LET, il a fallu déboursier plus de 4 M\$ en 2019 pour ouvrir une nouvelle cellule d'enfouissement, déjà presque pleine. En 2026 et 2027, une somme de 8,1 M\$ est investie pour optimiser le site actuel, d'une superficie de 260 000 m². Il aura atteint sa pleine capacité d'ici 2030 et il faudra alors l'agrandir... Un projet d'au moins 12 M\$!



En 2026 et 2027, une somme de 8,1 M\$ est investie pour optimiser le site actuel, d'une superficie de 260 000 m²



Selon la plus récente étude de caractérisation des matières résiduelles acheminées à l'élimination, réalisée par Recyc-Québec en 2023

CHANGEMENTS À LA COLLECTE DES BACS

Au-delà des campagnes de sensibilisation des dernières années, les recherches démontrent que la mesure ayant le plus grand impact sur l'amélioration du taux de recyclage est de diminuer la fréquence de collecte des déchets.

Emboitant le pas à une tendance qui s'amplifie au Québec comme dans la région, la collecte du bac noir sera modifiée à Rivière-du-Loup à compter du 1^{er} janvier 2027. Elle s'effectuera aux 4 semaines pour les mois les plus froids, de novembre à avril. Elle demeurera inchangée — soit aux deux semaines — de mai à octobre.

Un seul bac noir sera collecté par adresse, avec certaines exemptions possibles, sur demande :

Garderie en milieu familial	
Petit commerce en milieu familial susceptible de générer des déchets	
Famille nombreuse (6 résidents ou plus à la même adresse)	
Certains organismes à but non lucratif	Au cas par cas selon les besoins réels
Manque d'espace pour un conteneur (bloc appartement par exemple)	Au cas par cas selon les besoins réels

Hors de ces exceptions, il demeurera possible d'ajouter un bac, moyennant le coût réel de sa collecte annuelle. Il s'agit d'une mesure d'équité entre les citoyens, qui ramène le coût excédentaire de gestion vers ceux qui font augmenter la facture collective et non sur l'ensemble des contribuables.

Les statistiques citées précédemment le démontrent bien, un simple tri permettra à la grande majorité des citoyens de bien naviguer à travers la nouvelle fréquence de collecte. Bien trier est à la portée de tous et a un impact réel et significatif. La MRC vient d'ailleurs de lancer un nouvel outil régional, qui réunit en un seul site toute l'information nécessaire pour mieux trier, en cherchant moins.

Ensemble, nous sommes capables de relever le défi et diminuer l'enfouissement inutile!

RENCONTRE D'INFORMATION
Modifications à la collecte
Mardi 3 novembre, 19 h
Maison de la culture (67, rue du Rocher) | Salle Bon-Pasteur

TRI INTELLIGENT, FUTUR BRILLANT

Bac bleu, bac brun, écocentres, points de dépôt...
Triez mieux, en cherchant moins!

RÉDUIRE

RÉUTILISER

RECYCLER

VALORISER

Un accès direct à des conseils pratiques, des publications, des ateliers et des conférences pour vous accompagner au quotidien. Chaque geste compte : ensemble, transformons nos actions en impact!

rdltri.ca



**Une consultation, c'est bien.
Deux, c'est mieux!**



**Venez donner vos idées
sur le développement
de la ville pour les secteurs
du centre et de l'ouest!**

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR CENTRE-OUEST

Êtes-vous de ceux qui croient à l'énorme potentiel de l'entrée ouest de la ville? Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi il demeure d'énormes terrains et stationnements inoccupés dans l'axe des boulevards de l'Hôtel-de-Ville et Armand-Thériault? Pensez-vous que la densification urbaine est la clé pour un développement urbain intelligent, contribuant au passage à créer plus de logements tout en faisant des transports actifs et de la réduction des îlots de chaleur des cibles à atteindre?

Si ces questions trouvent écho en vous ou si vous vous intéressez simplement à l'avenir de votre ville et la manière dont elle grandit, vous devez savoir qu'un Plan particulier d'urbanisme (PPU) est en préparation afin de préciser la vision de développement de la Ville pour les secteurs du centre et de l'ouest. Cet outil de planification urbaine doit servir à identifier le potentiel de développement des zones ciblées en faisant de la densification le thème central de cette réflexion collective.

Avant l'élaboration du PPU, vous êtes tous conviés à un atelier participatif qui vous permettra de vous exprimer sur le sujet, autour de différents thèmes comme l'architecture, la mobilité et le verdissement.

Mercredi 2 décembre 2026, à 19 h
Maison de la culture (67, rue du Rocher) | Salle Bon-Pasteur



AGRANDISSEMENT DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE

Comme le mentionne le texte en pages 2 et 3, la zone B du lieu d'enfouissement technique (LET) arrivera bientôt à pleine capacité. Il faut donc l'agrandir et obtenir les autorisations gouvernementales requises pour ce faire. Les coûts d'agrandissement seront assurément élevés. Il faudra entre autres excaver, aménager des chemins périphériques, mettre en place des systèmes de captage de lixiviat et de biogaz et construire une nouvelle station de traitement des eaux usées.

La Ville tient à être entièrement transparente dans ses démarches afin que toutes les questions trouvent leur réponse. Une étude d'impact sur l'environnement est en cours et tous les citoyens, organisations, entreprises et autres parties prenantes seront consultés. Il est important de recueillir les idées et les préoccupations du plus grand nombre afin de faire de cet exercice de participation citoyenne un succès.



L'activité sera également télédiffusée en direct sur MATV (9 Helix / 609 Illico) et webdiffusée dans la page Facebook officielle de la Ville, où vous pourrez poser vos questions dans les commentaires sous la vidéo.



Vous êtes donc tous et toutes invités à une soirée de consultation citoyenne portant sur le projet d'agrandissement du LET de Rivière-du-Loup en présence des professionnels de la Ville et d'experts qui vous présenteront les grandes lignes du projet et accueilleront vos commentaires.

Mardi 17 novembre 2026, à 19 h
Maison de la culture (67, rue du Rocher) | Salle Bon-Pasteur



**Des demandes de
permis simplifiées**

Vous l'attendiez. C'est maintenant une réalité. Il est désormais possible de faire ses demandes de permis de travaux en ligne. Grâce à notre nouvel outil web, vous pouvez gérer vos demandes de façon autonome, sans avoir à sortir de chez vous ni parler à personne (même si on est pourtant bien sympathiques!)

Une adresse : VilleRDL.ca/permis

Cette nouvelle plateforme vient simplifier les démarches des citoyens et des entrepreneurs, tout en représentant un gain de temps pour notre équipe d'inspecteurs. Ceux-ci seront assurés de recevoir dès le départ des dossiers complets et prêts à être étudiés. Le traitement des demandes sera donc plus efficace. Et ça, tout le monde y gagnera!

Un plus grand nombre de permis est aussi admissible à un traitement accéléré. Auparavant traitées comme des déclarations de travaux, certaines demandes simples, comme celles pour les revêtements de toiture ou de planchers et l'installation de thermopompe, seront réglées plus rapidement, en quelques jours ouvrables.

BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT?

Les citoyens qui préfèrent être accompagnés par une vraie personne ou qui ne possèdent pas de carte de crédit ne seront pas laissés à eux-mêmes!

Il est toujours possible de prendre rendez-vous avec le Service du développement territorial pour remplir une demande, poser des questions ou obtenir des éclaircissements sur un projet.



1 PRÉPARER UNE DEMANDE

Avant même d'amorcer votre démarche, vous pouvez visiter le site web pour connaître les délais de traitement et le montant des frais applicables au type de permis souhaité. Vous y trouverez également la liste des documents requis ainsi que les grandes lignes de la réglementation à respecter. D'un coup d'œil, vous aurez donc toute l'information en main pour bien planifier votre projet et préparer un dossier complet.

2 SOUMETTRE UNE DEMANDE

Lorsque votre projet sera bien défini, vous pourrez déposer votre demande. Après avoir sélectionné la catégorie du permis requis, vous devrez identifier la propriété visée par les travaux, puis répondre à toutes les questions obligatoires du formulaire. Il vous manque une mesure ou le nom d'un matériau? Pas de souci! Vous pourrez sauvegarder votre demande et revenir la terminer plus tard.

Après avoir joint les documents obligatoires et acquitté les frais en ligne par carte de crédit, vous n'aurez qu'un dernier clic à faire pour que votre demande soit transmise au Service du développement territorial pour analyse.

3 SUIVRE UNE DEMANDE

Dès l'envoi de votre demande, vous recevrez un courriel de confirmation. Vous serez par la suite tenu informé de l'avancement de votre dossier, à chaque étape. Vous pourrez également consulter son état en tout temps directement dans la plateforme.

Quand votre permis sera prêt, nous communiquerons avec vous afin que vous puissiez venir le récupérer à l'hôtel de ville. Si des frais demeurent à payer, vous devrez les acquitter à ce moment.

**Notre Portail citoyen
fait peau neuve**



Demandes de permis, cartes interactives, liens d'inscription, outils pratiques : vous trouverez plusieurs services en ligne regroupés à une seule adresse.

- › Interface plus moderne
- › Navigation améliorée
- › Recherche simplifiée



Créez votre profil et explorez-le : VilleRDL.ca/Portail

Vive la paresse automnale!

4

La corvée de ramassage des feuilles mortes vous pèse sur les épaules? Vous repoussez la tâche d'une fin de semaine à l'autre, détournant le regard de votre râteau comme s'il s'agissait de votre pire ennemi? Gâtez-vous et prenez congé cette année! Devenez un adepte du feuillicyclage!

DÉCHIQUETER PLUTÔT QUE JETER

Saviez-vous que la cueillette des feuilles n'est pas un devoir obligatoire et qu'il est, au contraire, recommandé de laisser les feuilles au sol à l'automne, après les avoir simplement déchiquetées à la tondeuse? En plus de vous épargner une corvée, vous ferez un meilleur choix pour l'environnement et la santé de votre gazon. Ce sera donc bon pour la planète, pour votre fierté et pour votre vieux dos!

Pendant la période de chute des feuilles, passez la tondeuse régulièrement, idéalement lorsque les feuilles sont sèches. Si les feuilles s'accumulent, augmentez la fréquence.

Si des amas de feuilles se forment autour de vos arbres, vous n'avez qu'à les râcler rapidement avant de passer à la tonte.

AVANTAGES D'ÊTRE PARESSEUX

- › En se décomposant, les feuilles se transformeront en engrais naturel pour votre pelouse, lui fournissant des éléments minéraux pour l'aider à traverser l'hiver. Résultat : une pelouse plus verte, avec potentiellement moins de pissenlits.
- › Le lit de feuilles va aider à préserver l'humidité du sol, réduisant ainsi la fréquence (ou même le besoin) d'arrosage l'été prochain.
- › Ces confettis organiques vont également contribuer à augmenter la résistance de la pelouse à la sécheresse et aux maladies.
- › Le fait de garder vos feuilles chez vous évitera les coûts liés au ramassage et au transport de vos sacs, ainsi qu'à l'enfouissement ou à la valorisation. Ce sera bon pour votre portefeuille... et le nôtre!

TROP, C'EST TROP!

Si vous avez des arbres qui perdent des feuilles à n'en plus finir, vous pouvez utiliser les surplus comme paillis dans votre jardin ou vos plates-bandes. Elles protégeront vos plantes du froid. Vous pouvez aussi les utiliser pour nourrir votre composteur domestique, si vous en avez un.

Ne jetez toutefois jamais vos feuilles dans le bac brun. Si vous avez des feuilles à débarrasser, une collecte spéciale est offerte en novembre.

Stationnement de nuit

Du 15 novembre au 15 avril inclusivement, le stationnement en bordure de rue **est interdit de 23 h à 7 h, sauf** lorsqu'aucune opération n'est prévue. Ne vous fiez pas à la météo. Plusieurs interventions peuvent être menées même lorsqu'il n'y a aucun flocon à l'horizon!

Vérifiez chaque fois, à compter de 18 h, si l'interdiction de stationnement est levée pour la nuit à venir :

- 📱 Sur le site VilleRDL.ca, avec une pastille d'alerte en page d'accueil
- 📞 Par message vocal, au **418 867-6717**
- ✉ Par courriel, aux abonnés inscrits sur le **Portail citoyen** (VilleRDL.ca/Portail)



Pourquoi la bibliothèque n'accepte-t-elle pas les dons de livres?

Vous avez hérité de la collection de romans de votre grande tante et vous ne savez pas quoi faire de toutes ces briques parfumées à l'eau de rose? Avertissement : ne débarquez pas à la bibliothèque Françoise-Bédard avec une remorque remplie de boîtes!

Même si elle s'en fait offrir chaque semaine — parfois plusieurs fois —, la bibliothèque n'accepte aucun don de livre. Tout comme la plupart des bibliothèques publiques, d'ailleurs.



Il peut paraître ingrat de dire non à une bonne action, mais les raisons de refuser les dons sont multiples. Elles concernent autant l'espace restreint sur les tablettes que le coût de traitement des nouveaux livres et la gestion rigoureuse des collections.

« Les gens ne connaissent pas toute la science derrière la bibliothéconomie. Chaque achat de document est réfléchi en fonction des intérêts de nos usagers, selon les critères établis par notre *Politique de développement des collections*. Il y a une structure et une cohérence à respecter », explique Isabelle Landry, bibliothécaire responsable.

Cette politique inclut notamment des règles d'élagage. Afin de faire de la place pour les nouveautés, des titres sont retirés régulièrement, parce qu'ils sont trop vieux, abimés ou peu empruntés. On peut supposer que les livres qui ne vous intéressent plus n'auraient pas une grande longévité sur les tablettes...

Les gens ignorent également qu'avant d'arriver sur les rayons, chaque nouveau livre coûte entre 40 \$ et 70 \$ en temps de travail des employés. Si on sait qu'un livre ne circulera pas, il ne s'agit donc pas d'un investissement judicieux.

Des nouvelles ressources numériques

Encyclopédies, magazines, journaux, banque généalogique : votre carte de la biblio vous ouvre les portes d'une panoplie de ressources numériques gratuites.

Nouveautés cet automne : l'accès aux sites du *Devoir* et de *L'Actualité*, le retour de *BibliMags* (et ses 9500 magazines de partout dans le monde) et la recherche sur Généalogie Québec.

VilleRDL.ca/lireenligne



Connaissez-vous nos salles de travail?

Vous cherchez un local moderne pour tenir une réunion ou un lieu calme pour travailler?

La bibliothèque compte deux salles de travail, équipées d'un écran et d'une connexion Wi-Fi.

Et vous savez quoi? La réservation est gratuite pour les abonnés!

418 867-6668 ou Nadia.Cote@VilleRDL.ca





Les citrouilles sont sorties sur les galeries, les sacs de bonbons sont en préparation et le niveau d'excitation des enfants est à 31 sur 10. L'Halloween est bel et bien à nos portes!

Puisqu'elle tombe un samedi, la cueillette de friandises s'annonce longue et fructueuse pour les petits monstres cette année. Profitons-en pour se rappeler quelques règles mises de l'avant par la SAAQ pour que la fête soit amusante et sécuritaire pour tous, de l'après-midi jusqu'au soir.

RETOUR DE L'OPÉRATION « FANTÔMES AVERTIS »

De 14 h à 19 h, nos pompiers et leurs partenaires silloneront les rues des différents quartiers de la ville, les gyrophares allumés, afin de rappeler l'importance d'adopter des comportements sécuritaires.



POUR LES CONDUCTEURS



- › Sachez que les enfants sont fébriles et, du coup, plus imprévisibles. Faites preuve de vigilance : ralentissez et anticipez la présence d'enfants sur la route.
- › Usez de patience et de courtoisie avec les piétons et les autres automobilistes.

POUR LES ENFANTS

- › Portez des vêtements aux couleurs claires avec des bandes réfléchissantes et évitez de porter un masque pour garder une bonne vision.
- › Parcourez tout un côté de la rue avant l'autre afin d'éviter de traverser inutilement.
- › Déplacez-vous sur les trottoirs et, s'il n'y en a pas, marchez sur le bord de la rue face à la circulation.
- › Traversez aux intersections et respectez la signalisation routière.



À L'AGENDA!



Patinage d'Halloween

8^e cérémonie d'intronisation au Panthéon des sports

Début de la collecte des feuilles mortes
(lisez la page 6 avant de ramasser vos feuilles!)

Début de la période d'interdiction du stationnement de nuit

Transport collectif gratuit

Dernier versement des taxes municipales

Présentation du budget 2027 en séance
extraordinaire du conseil



Pour ne rien
manquer,
consultez le
VilleRDL.ca



31 octobre

7 novembre

8 novembre

15 novembre

22 novembre

3 décembre

14 décembre

PRODUCTION

Publié par la Ville de Rivière-du-Loup en octobre 2026

978-2-924095-91-1 (imprimé)

978-2-924095-92-8 (pdf)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2026

POUR NOUS JOINDRE

Ville de Rivière-du-Loup
418 867-6700 • ville@VilleRDL.ca
VilleRDL.ca



Rivière-du-Loup,
leader en développement durable!

Ce bulletin est publié sur du papier fait à 100 %
de fibres postconsommation.